

Penticton, 12 février 2020

Chers membres du conseil d'administration,

Le programme "Franc Départ" existe à l'école Entre-lacs depuis environ 10 ans. Ce magnifique programme fait appel aux familles de la communauté pour venir se rassembler et pour épanouir le monde des petits enfants. Il donne également aux parents et tuteurs de ces enfants, un lieu de rencontre et d'échange tout en français, un centre de rencontre et de réseautage pour renforcer notre communauté francophone à Penticton. Nous n'avons aucun autre endroit de rencontre francophone à Penticton – l'école et les activités qui l'entourent constitue donc le cœur de notre communauté francophone. Il a vite été observé que le programme fournissait plusieurs inscriptions pour la prématernelle et ensuite la maternelle à l'école Entre-lacs et créait des liens importants entre les familles de la région. Malheureusement, cela n'est plus nécessairement le cas.

Depuis l'instauration du centre par la Fédération des parents francophones de la Colombie-Britannique (FPFCB) située à Vancouver, plusieurs changements importants ont eu lieu. Plusieurs de ces changements ont nui au programme et par défaut, aux inscriptions à l'école qui étaient nombreuses auparavant. Il y a plusieurs éléments déclencheurs pour cette réduction en participation et en inscriptions.

Pour vous donner une idée générale de l'ordre des événements, voici un bref rappel de ce qui s'est passé avec notre petit centre à Penticton. Notre centre a tout d'abord ouvert à 3 jours par semaine. Nous avons eu 2 éducatrices au cours des années de fonctionnement qui toutes deux ont suivi leur formation en petite enfance en parallèle à leur travail au Franc Départ. Lors de l'annonce de la prise en charge des centres Franc Départ par le CSF, les postes de nos éducatrices n'étaient plus garantis. L'ancienneté et les règles d'embauche du CSF prenaient le devant contre l'expérience de nos éducatrices. Notre éducatrice à ce moment, devant une possibilité de perdre son emploi, s'est trouvé un autre poste à temps plein au sein de notre programme de prématernelle. En région, une éducatrice à la petite enfance francophone certifiée est une perle **rare**. L'offre d'emploi pour le poste du Franc Départ (le nôtre et tous ceux de la province) n'était même pas affichée pour lui donner la possibilité de postuler. Le poste a finalement été affiché (à 2 jours par semaine) quelques semaines avant la rentrée et aucun effort exceptionnel de la part du bureau central n'a été fait pour trouver quelqu'un. Le poste demandait aussi maintenant quelqu'un de complètement certifié. L'ironie de ce fait est remarquable. Une éducatrice assistante peut remplacer à la prématernelle (selon les lois d'Interior Health), où les parents ne sont pas présents, mais non au Franc Départ (selon les principes du CSF) où les parents sont présents. Quel est le raisonnement derrière cette demande? Mais revenons aux étapes de notre centre – une candidate qualifiée, qui se trouve en congé de maternité à ce moment, demande si elle peut postuler pour ouvrir le centre à une journée par semaine afin de maintenir les services ouverts. C'est pour elle la seule place de socialisation en français pour son elle et son enfant. Elle se fait refuser par les ressources humaines. Après beaucoup d'aller-retour avec le CSF et un gros travail de la part de notre directeur qui voulait voir le centre réouvrir, elle optie finalement le ok pour ouvrir le centre en janvier. Le poste n'est plus affiché, la recherche de candidat n'est plus active. À ce jour, notre centre n'est toujours ouvert qu'une seule fois par semaine et le poste n'est toujours plus affiché.

Lorsque le programme était géré par la Fédération, il y avait en place un système d'appui et de formation qui permettait la croissance du programme et le développement professionnel de ceux qui animaient les programmes au travers de la province. Après avoir consulter les gens qui ont fait partie de l'équipe qui a débuté le programme, nous avons constaté les changements et les difficultés qui ont été vécues :

1. Les compétences requises imposées par le CSF sont très différentes de celles demandées par la Fédération : La Fédération ne demandait qu'une éducatrice en voie de formation, à titre d'un cours par semestre en petite

enfance. Le CSF nécessite un employé qui détient un diplôme en petite enfance. Étant donné que le programme exige la présence des parents ou tuteurs lorsqu'ils fréquentent le centre, il semble que les exigences d'un animateur certifié ne sont pas réalistes et que l'exigence de telles compétences a nui à la possibilité de trouver des gens disponibles pour animer le programme. Le programme épanouissait lorsque les exigences étaient plus réalistes. Nous avons en fait des personnes intéressées, mais qui ne répondent pas aux strictes exigences imposées par le CSF.

2. La Fédération offrait plusieurs formations et occasions de réseautage entre les animateurs des différents centres de la province, soit en offrant des séances à Vancouver ou en les incluant au congrès annuel (AGA) de la Fédération, y compris des ateliers portant sur la petite enfance. Le CSF n'a pas en place d'occasions pour permettre aux intervenants de communiquer et faire des échanges. Ces échanges sont intégraux pour assurer un programme qui prospère maintenant et dans les années à venir.

3. La Fédération avait des proposés qui géraient le dossier de la petite enfance soit les prématernelles et le programme Franc départ. Le CSF a une communication minime auprès des centres pour évaluer leurs besoins et assurer une formation continue des intervenants. De plus, tandis que la Fédération avait toujours sur leur site web les informations à jour portant sur les heures des centres, les journées d'ouverture et les coordonnées pour communiquer avec les proposées, le CSF ne met pas à jour les informations pertinentes des centres.

4. La Fédération avait élaboré tous les documents, les ressources, les rapports et les publicités nécessaires pour assurer le bon fonctionnement des centres. Le CSF n'a pas encore en place les documents et les processus en place pour non seulement assurer un rapportage précis, mais pour épanouir et continuer de développer le programme.

Finalement, les tendances suivantes ont été observées dans notre centre à l'école Entre-lacs. Nous avons noté l'impact suivant du Franc départ par rapport aux chiffres représentatifs sur la croissance des inscriptions à l'école grâce au programme Franc départ:

Entre les années 2012 à 2020, à chaque année, environ une douzaine d'enfants inscrits à la maternelle de l'école Entre-lacs proviennent de la prématernelle Pomme Soleil. Une moyenne d'environ 75% des enfants inscrits à la prématernelle ont fréquenté le Franc départ. Il devient clair que le programme Franc Départ est la première voie de recrutement de futurs élèves.

Il est important à noter que le programme Franc Départ est surtout important pour les familles à la recherche d'une place où ils peuvent se réunir et avoir une exposition précoce au français pour leurs enfants. De plus, le Franc Départ s'est démontré un partenaire important pour la survie des programmes en petite enfance au sein de notre communauté francophone. Le programme assure également que nous restons à égalité de nos homologues anglophones. Il reste que le centre Franc Départ est un service essentiel dans notre communauté. Nous vous encourageons à discuter des défis, des problèmes associés et des solutions qui pourraient vous être proposé par les autres centres.

Nous demeurons à votre disposition pour répondre à vos questions et offrir nos suggestions pour l'amélioration de notre centre et ceux des autres communautés.

Bien à vous,

Rachel McWhirter (première éducatrice du Franc Départ à Penticton), Annie Paquette (deuxième éducatrice Franc Départ), Catherine Samson (Éducatrice actuelle du Franc Départ), Annick Rahkola (membre de l'Association de parents de l'école)